



MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le ministre chargé des collectivités territoriales

Paris, le 19 JUIN 2019

Nos réf. : D19009694

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

L'engagement et la proximité seront deux mots clés pour "l'acte II" du quinquennat.

Ces deux mots vous parlent sans doute, en tant que citoyen et, plus encore, en tant que maire.

S'adressant à la Nation, le 25 avril dernier, le Président de la République avait déjà annoncé son souhait d'un *"nouveau pacte territorial [pour] réconcilier la métropole, la ville moyenne et le rural"*.

Ce pacte se traduira par l'engagement d'un troisième acte de décentralisation, dès 2021, mené par Jacqueline Gourault.

Il s'appuiera aussi sur la clarification, dès 2020, des finances locales suite à la suppression de la taxe d'habitation : celle-ci sera compensée à l'euro près pour les communes.

De nombreuses mesures concrètes ont accompagné ces annonces, et ont été détaillées lors du discours de politique générale prononcé par le Premier ministre le 13 juin au Sénat :

- aucune fermeture d'école ou d'hôpital sans l'accord du maire ;
- installation d'une maison "France Services" par canton ;
- réorganisation des services de l'État, autour du préfet, dans une logique de subsidiarité et de déconcentration.

S'agissant des maires : le Grand Débat national a mis en évidence votre contribution irremplaçable au bon fonctionnement du pays. Si la République tient, malgré les tensions qui la traversent, c'est en bonne partie grâce à vous. Grâce à votre engagement quotidien au service de vos administrés. Cela, le Gouvernement souhaite mieux le reconnaître.

C'est pourquoi le Président de la République et le Premier ministre m'ont chargé de présenter prochainement un projet de loi pour faciliter votre quotidien, reconnaître votre engagement et accroître les libertés locales.

Ce dont il s'agit, c'est aussi d'encourager des citoyens nouveaux à s'engager dans nos territoires. Parce que le mandat d'élu local est un mandat noble, il convient de le mettre en valeur et de le rendre plus attractif.

En pièce jointe, vous trouverez un descriptif simplifié des mesures que ce projet de loi pourrait comporter. Je vous invite à en prendre connaissance.

Un tel projet ne peut pas se faire sans les maires eux-mêmes. Aussi, je vous invite à y réagir, en transmettant vos remarques et vos idées à votre préfet d'ici le 30 juin prochain.

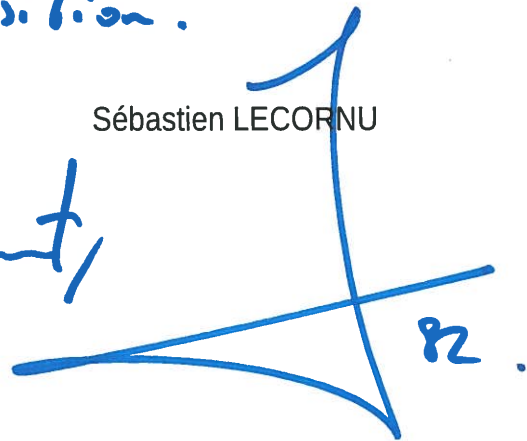
J'ai été maire et j'ai présidé un département. Je sais les difficultés mais aussi la beauté des mandats locaux. Quelles que soient nos sensibilités politiques, nous partageons ensemble le souci de servir l'intérêt général. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur le Président de la République et le gouvernement d'Édouard Philippe.

Recevez, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mon respect républicain.

A votre disposition.

Sébastien LECORNU

Très Fidèlement,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line that curves at the top and bottom, with a horizontal line crossing it near the bottom. The number '82' is written in the bottom right corner of the signature.